

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : VERSICAN PLUS BBPI IN LYOPHILISAT ET SOLVANT POUR SUSPENSION POUR ADMINISTRATION INTRANASAL
POUR CHIENS, Lyophilisat et solvant pour suspension

Titulaire : ZOETIS FRANCE

Composition : bordetella bronchiseptica-vivant, virus parainfluenza canin-vivant

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/3502475 6/2020

Date de décision : 13/03/2020